



ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

UN ENJEU POUR AMÉLIORER L'ACTION RÉGIONALE



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

nouvelle-aquitaine.fr



Qu'est-ce que l'évaluation des politiques publiques ?

Depuis qu'elle a vu le jour en 2016, la Région Nouvelle-Aquitaine s'est engagée dans une démarche ambitieuse d'évaluation de ses politiques publiques décidée par les élus régionaux.

L'évaluation des politiques publiques consiste à analyser dans quelle mesure les objectifs initiaux des politiques publiques ont été atteints et quels effets ces politiques produisent sur leurs bénéficiaires, puis à formuler des recommandations afin d'améliorer ou réorienter ces politiques.



Pourquoi entreprendre cette démarche ?

Si l'évaluation permet d'éclairer la prise de décision, elle a également d'autres ambitions :

- répondre aux aspirations de la société civile d'une plus grande transparence de l'action publique ;
- alimenter la réflexion et le débat public ;
- rendre compte de l'usage des fonds publics.



La CEPP, c'est quoi ?

En octobre 2016, la Région a créé une Commission d'Évaluation des Politiques Publiques (CEPP). Cette commission pluraliste est composée :

- d'un Président (un membre de la majorité régionale) ;
- d'un représentant de chaque groupe politique (majorité régionale, comme opposition) ;
- de quatre membres du CESER Nouvelle-Aquitaine – l'autre assemblée de la Région, représentant la société civile organisée ;
- d'un expert.



Quel rôle joue la CEPP ?

La CEPP, qui se réunit une fois par mois, est un élément central du dispositif d'évaluation des politiques publiques de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Elle a pour principales missions de :

- définir le cadre méthodologique global des évaluations en Nouvelle-Aquitaine et de garantir le respect des méthodes et des processus adoptés ;
- de proposer au Président de Région un programme annuel d'évaluations, ainsi qu'un programme annuel de restitution des résultats des évaluations et des recommandations en séance plénière ;
- de piloter les évaluations qu'elle porte ;
- de diffuser les travaux d'évaluations et d'assurer le suivi des recommandations ;
- de développer la culture de l'évaluation dans l'institution régionale.

Et concrètement ?

En 2017 ont été présentés en séance plénière du Conseil régional de la Nouvelle-Aquitaine les résultats d'une évaluation portant sur les actions régionales en faveur des jeunes de 16 à 25 ans. Cette évaluation a donné lieu à plusieurs recommandations, à partir desquelles la politique jeunesse de la Région Nouvelle-Aquitaine a été repensée en profondeur : une direction dédiée à la jeunesse a ainsi été créée au sein de l'administration régionale, un schéma régional Jeunesse a vu le jour et plusieurs dispositifs à destination des jeunes Néo-aquitains de la jeunesse en Nouvelle-Aquitaine ont été simplifiés et rendus plus visibles.

Comment fait-on pour évaluer des politiques publiques ?



1/ Faire appel à un prestataire extérieur

Pour la mise en œuvre des programmes d'évaluations élaborés par la CEPP, la Région Nouvelle-Aquitaine a recours à plusieurs prestataires extérieurs, choisis pour leurs compétences techniques et leurs mêmes savoir-faire méthodologiques.

2/ Mettre en place un comité de pilotage qui assure le suivi de l'évaluation

Pour chaque évaluation, un comité de pilotage (COPIL) participatif voit le jour, reflétant la diversité des acteurs concernés par la politique évaluée et permettant de confronter différents points de vue. Il se compose notamment (pour les évaluations portées par la CEPP) de deux membres de la CEPP, des vice-présidents, de deux représentants du CESER Nouvelle-Aquitaine et de représentants des services et directions concernés. Le COPIL valide, dans un premier temps, le cadrage de la mission et fixe les priorités de travail, puis il suit l'avancement des travaux.

Les réunions du COPIL sont préparées en amont par un comité technique (COTECH), composé de représentants des services et directions concernés, qui assure le suivi et l'accompagnement de l'évaluation.



Le saviez-vous ?

Un mode de gouvernance unique

La gouvernance des COPIL est particulièrement originale en Nouvelle-Aquitaine. Il s'agit d'une présidence alternée : le membre pilote de la CEPP préside le COPIL durant les trois premières phases, tandis que le vice-président en charge de la politique évaluée prend la présidence du COPIL durant la phase de recommandation. Les deux acteurs participent à l'intégralité du processus.



3/ Respecter les étapes du processus d'évaluation

- **une phase de cadrage**, à l'issue de laquelle les prestataires retenus remettent au COPIL une note de cadrage qui présente la démarche employée.
- **une phase de collecte des données et d'analyse**, à l'issue de laquelle les prestataires produisent un (ou plusieurs) rapport(s) intermédiaire(s), discutés par les membres du COPIL, dans lesquels figurent les premiers résultats et les constats de l'évaluation.
- **une phase de jugement**, qui débouche sur un rapport final, lequel contient les conclusions issues des analyses. Comme les rapports intermédiaires, le rapport final est validé par le COPIL.
- **une phase d'élaboration collective des recommandations** en vue d'améliorer la politique évaluée.

Que se passe-t-il après une évaluation ?

Les recommandations formulées à l'issue de la démarche d'évaluation ont vocation à accompagner la réforme de la politique évaluée. C'est pourquoi les résultats de l'évaluation sont présentés, dans la mesure du possible, simultanément au vote de la nouvelle politique en séance plénière du Conseil régional.

Les synthèses des évaluations présentées en plénière sont ensuite mises en ligne sur Internet. Tout citoyen peut également se procurer le rapport intégral d'une évaluation présentée en plénière en en faisant la demande à : evaluationpolitiquespubliques@nouvelle-aquitaine.fr



La Région Nouvelle-Aquitaine accorde beaucoup d'importance à l'évaluation de ses politiques publiques qui concernent de nombreux domaines, de la formation à l'emploi en passant par les transports régionaux.

L'évaluation permet de voir si les politiques régionales répondent aux besoins des citoyens et de leur apporter alors des modifications.

Toutes les infos sur :
naqui.fr/evaluationpolitiquespubliques



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

nouvelle-aquitaine.fr